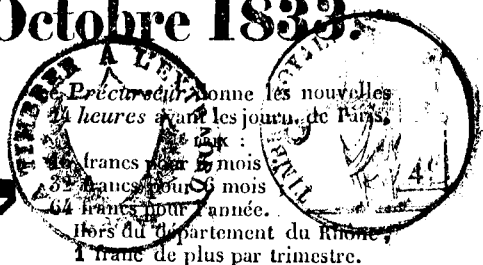


LE PRÉCURSEUR

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.



ON S'ABONNE :
 Lyon, rue Neuve-de-la-Préfecture, n° 1, au 2°.
 A la Librairie-Corresp. de P. Justin, rue Montmartre, n° 18.
 Et chez MM. Lepelletier et Comp^{te}, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 5.



Lyon, 15 octobre.

UN MINISTÈRE DANS LA CHAMBRE. — UNE ROYAUTE DANS LA NATION.

La royauté joue maintenant dans la nation le même rôle qu'un ministère joue à la chambre des députés. Lorsque la couronne forme son conseil, elle n'est pas obligée de consulter la nuance qui réunirait la plus grande majorité parlementaire; il lui suffit qu'une majorité quelconque lui soit acquise, pour se décider en faveur de tels hommes qui ont juste autant de popularité qu'il en faut à une existence administrative, destinée à ne vivre qu'un jour. Une combinaison opérée de la sorte, ne tombe pas aussi vite qu'on devrait le penser. Elle tient le pouvoir, elle séduit, elle tente une fusion, elle trompe, et si fort heureusement il n'y avait pas en dehors de la législature une puissance nationale pour lui prêter secours, la législature, réduite à elle seule, parviendrait rarement à renverser le ministère accroupi sur ses portefeuilles.

Eh bien! il en est de même de la royauté vis-à-vis de la nation. On la constituera à peu près de même que le conseil royal dont nous venons de parler; non que nous voulions dire que si au 29 juillet, on eut assemblé les assemblées primaires, la dynastie n'eût pas réuni la plus grande partie des suffrages. Nous l'avons avoué souvent, et c'est un fait sur lequel on ne nous verra jamais tomber en contradiction. La dynastie n'a pas même à se repentir de n'avoir pas consulté le suffrage universel dont elle était sûre, puisqu'il ne nous est parvenu une seule fois de lui contester la légitimité de son origine. Quant à la légitimité de son existence, c'est là le terrain sur lequel la lutte est établie entre la dynastie et nous.

Tout le monde convient au moins aujourd'hui qu'il n'en serait pas de même. C'est ce qui explique comment tant de libéraux sont devenus exclusivement dynastiques, et c'est aussi ce qui nous rassure sur l'avenir. On ne remarque pas que plus on recule, plus nous avançons, et nous aurons atteint le but, lorsque nos adversaires nous croiront encore à un demi-siècle de lui. Nous leur dirons: Vous êtes monarchistes, tant mieux! vous êtes dynastiques, tant mieux! vous êtes absolutistes, tant mieux! soyez donc plus si vous pouvez, et vite, car c'est lorsque vous serez arrivés au point culminant de vos illusions et de votre folie, que les institutions républicaines triompheront.

On a beau nous répondre qu'on soutient aujourd'hui la dynastie, non pour elle, mais pour soi, pour son intérêt de coterie, et que, par conséquent, la dynastie d'août s'appuiera toujours, quoiqu'elle fasse, sur une classe qui manqua à Charles X. L'argument est merveilleux! Cet intérêt ne va donc pas qu'il ne se confonde avec celui de la dynastie, que parce qu'il a vu surgir un intérêt nouveau qui n'existe pas sous la restauration. Or, la situation est absolument différente, quoique les éléments aient changé. En 1830, c'était la légitimité avec les jésuites et quelques féodaux, contre toute la bourgeoisie; aujourd'hui, c'est la dynastie avec ses doctrinaires et quelques petits aristocrates, contre tout un peuple. Quelle est la plus révolutionnaire de ces deux situations? Celle qui l'est le moins, n'est certainement pas celle où nous sommes.

A présent même, à notre avis, ces deux intérêts ne se balancent plus. L'un l'a emporté sur l'autre; mais pour le prouver irrésistiblement, nous serions obligés d'invoquer une mesure dont la dynastie ne nous laissera jamais tenter l'expérience. C'est le suffrage universel appelé à se prononcer entre la royauté et la république.

Elue par les 221, ou par deux ou trois millions d'hommes, c'était tout-à-fait la même chose au 29 juillet; l'un était tout aussi certain que l'autre, et c'est pour cela que nous ne tenons pas du tout à ce défaut de formalité. Le malheur n'est donc pas en ce qu'elle n'a pas eu lieu, mais bien en ce qu'elle aurait été confiée à une classe privée de la connaissance de ses droits. Il n'y avait pas en effet alors d'électeurs en France. Les censitaires à 300 f., nous ne les reconnaissons pas comme électeurs souverains. Le peuple, il n'aurait alors compris qu'une chose, c'est qu'il votait pour l'exclusion de ces Bourbons si odieux, sans savoir qu'en même temps il légalisait l'intronisation d'un autre Bourbon. Ainsi, que ce peuple eût voté au 29 juillet en faveur de la branche cadette, nous n'en serions pas plus disposés à admettre l'inviolabilité éternelle de la dynastie, car le peuple n'aurait certainement pas su ce qu'il faisait: si donc cette précaution prise eût été insignifiante et nulle à nos yeux, on conçoit aisément que sans elle l'édifice royal n'en est pas plus respectable.

Nous ferions un autre fonds aujourd'hui de la manifestation des vœux nationaux: pourquoi? Parce qu'une immense classe d'électeurs a acquis cette puissance morale qu'elle ne possédait pas en août. Quelle étrange aberration ou déception politique! Les masses étaient ignorantes de leurs droits, lorsqu'elles auraient pu en user révolutionnairement en 1830, et maintenant que la presse a répandu parmi le peuple le sen-

timent et de ses devoirs et de ses droits imprescriptibles, il ne jouit plus de la faculté de les exercer. Le mouvement de juillet a été un tour de dés sans résultat, un *refait* où la monarchie n'a rien perdu et le peuple rien gagné.

Si une dynastie pouvait tenir à honneur de prouver sa nationalité, elle ne craindrait pas de s'en rapporter à l'intelligence de la nation. Cet essai n'a rien de dangereux, à moins que l'on ne soit pas ce que l'on dit. Quant à la nécessité de cette grande assemblée consultative, nous disons consultative, car le pouvoir ne se verrait pas plus contraint par la délibération qu'il ne se voit contraint aujourd'hui de consulter le peuple, cette nécessité ne saurait être plus opportune qu'à cette époque où l'opposition anti-dynastique verse, chaque jour, et sa critique et sa haine brûlante. Voyez donc, vous tous qui n'ouvrez les yeux que pour voir une révolution s'accomplir, vous pour qui le présent est si paisible, et l'avenir si obscur; la presse est à nous; le peuple est à nous; une partie de cette classe qui n'est pas le peuple, c'est-à-dire une partie de la vôtre est à nous. Sommes-nous assez dépouillés des biens de ce monde, pour qu'on ne nous trouve encore partout où vous êtes? Vous nous rencontrez dans vos châteaux et dans vos terres, parce que vous venez dans les nôtres. Nous sommes dans vos salons, dans vos bals, mêlés à tous vos plaisirs; nous faisons, en tous lieux, entendre des accents républicains, jusque dans votre palais du privilège législatif, et vous vous croyez puissants, inébranlables, éternels!!

Quelle différence de force y a-t-il entre nous? Celle que donne un fait, un fait seul, quelle distance? celle du jour au lendemain. Vous tenez le pouvoir comme un ministère chancelant duquel on attend encore une faute pour le chasser. Votre chambre n'est qu'une représentation ministérielle; la représentation nationale est la presse; elle s'exerce devant la royauté et devant vous qui ne comptez pour rien. La royauté a-t-elle la même majorité nationale qu'en août 1830?

Si cela est, pourquoi trouvez-vous donc tant d'anarchistes, car tout homme est anarchique qui ne partage pas vos opinions? pourquoi fondez-vous votre existence sur une armée de 500 mille soldats, à laquelle vous n'oteriez pas un régiment sans trembler? pourquoi vos coups d'état entrepris par peur et manqués par peur? pourquoi toutes vos tentatives d'illégalité? cela prouve-t-il que vous devenez forts et surtout nationaux?

Sont-ce là les progrès que vous avez faits en trois ans? vous ne tenez donc plus au pouvoir que comme un oiseau de proie qui blessé à la cime de l'arbre, s'accroche en dégringolant à sa dernière branche? vous avez dévoré notre argent, nos libertés, notre moralité politique, tout cela n'a pas contribué à votre stabilité. Il ne vous manque plus que de prendre nos têtes... que n'essayez-vous de ce dernier moyen, pour vous donner enfin la nationalité qui vous fuit? Ne croyez pas l'acquiescer sans nous mettre dans l'impossibilité de parler de vous. Vous vous adressez à un esprit public qui n'existe pas, pour dissimuler l'énergie et la portée de celui qui existe réellement. Abolissez toute franchise intellectuelle, et vous deviendrez nationaux, quand personne ne pourra dire que vous êtes impopulaires. Tout ce que vous avez de plus que nous, c'est le pouvoir: Sachez donc l'exploiter d'une manière qui vous profite.

Vous voulez être forts, parce que vous êtes faibles. Soyez forts, nous ne demandons pas mieux; puisqu'il vous faut tuer la légalité, tuez-la, car c'est elle qui constitue le pouvoir rival. Puis, lorsque vous aurez épuisé toutes vos ressources machiavéliques, toutes les illégalités possibles, jusqu'à la catastrophe; si l'arbitraire touchant à l'extrémité ne vous suffit pas, casserez-vous le pays comme un ministère qui casse un chambre pour vivre un mois de plus? C'est alors que nous compterons tous deux avec lui, et nous verrons qui aura la majorité disputée maintenant d'un côté par la moralité et l'intelligence, de l'autre par quatre cent mille baionnettes.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Le ministère a renouvelé les fautes de la restauration dans ses poursuites contre la presse; il suit l'exemple du directoire en cherchant à restreindre la liberté du colportage, qui est la presse des rues et des places publiques. Il faut dire cependant, à l'honneur du directoire, que ce gouvernement ne prétendit jamais soumettre les imprimés ni les crieurs publics à la censure préventive de sa police. Il se contenta de proposer, et les conseils lui accordèrent une loi qui défendait de crier les imprimés ou les journaux autrement que par un simple titre, et d'expliquer le titre par ce débordement d'injures et de calomnies qui était dans les habitudes du temps. On voulait alors introduire par une loi la politesse et la retenue dans les mœurs populaires; mais du moins la police et le timbre n'entraient pour rien dans ces calculs de gouvernement. Aujourd'hui la police et le fisc sont présents partout; ce que le fisc n'a pas marqué de sa griffe, la police le suit et le rattrape; on veut gêner ou prévenir l'action de la société. On n'attend pas que les excès soient commis, et l'on réprime ainsi par avance le bien comme le mal. Cette conduite du ministère part de la même pensée qui a dominé la restauration. Il imagine que le bon sens public ne suffit pas pour dis-

cerner le vrai du faux; il s'arroge la mission, non pas seulement de veiller à la tranquillité et d'administrer les intérêts généraux du pays, mais de lui faire aussi des doctrines officielles, une sorte de *credo* politique, une religion, une orthodoxie. Si le ministère est fondé dans cette prétention de gouverner les idées, nous ne voyons pas pourquoi il n'en épuiserait pas toutes les conséquences; or, ces conséquences c'est le monopole de la presse et le monopole de la tribune, c'est l'autocratie ministérielle.

Ces lignes du *Constitutionnel* sont plus importantes qu'il ne le croit lui-même. Remonter jusqu'au directoire pour trouver des termes de comparaison à ce pouvoir, c'est avouer tacitement qu'il vous inspire des réflexions mille fois plus tristes que celle qu'on exprime. Le Directoire du moins avait une excuse dans la licence outrée des mœurs contemporaines. Les hommes royaux d'aujourd'hui n'en sauraient donner à leurs excès. Les doctrines qu'ils persécutent sont plus morales que les leurs.

Le *Constitutionnel* dit vrai en attribuant au pouvoir la même pensée que celle de la restauration. Il s'agit toujours d'arrêter les désastres de l'épouvantable fléau signalé dans le rapport de M. Chantelauze.

Le gouvernement de juillet viendra-t-il à bout d'une tâche dont la poursuite systématique fut l'unique cause de la chute de la légitimité?

La prétention du pouvoir à fonder une orthodoxie politique est réelle, il faut *bien penser*, comme avant la révolution, ou ne rien dire si l'on pense mal, sous peine d'aller penser en prison.

Pourquoi l'autorité reculerait-elle devant les conséquences extrêmes de son principe anti-libéral. Ne vise-t-elle pas en effet au monopole de la presse et de la tribune, c'est-à-dire, à l'amortissement de la liberté intellectuelle.

Le *Constitutionnel* a la bonté de rejeter cette tendance à l'arbitraire sur le compte des ministres, c'est sur le compte de la dynastie qu'il veut dire, puisque de son propre aveu elle a absorbé tout le ministérialisme. Il n'y a plus dans le gouvernement qu'une autocratie, l'autocratie royale. Il serait barbare de parler responsabilité aux sept ministres, domestiques que les chambres ont donné à la dynastie.

RÉGENCE ESPAGNOLE.

La composition du conseil de régence, telle que la publièrent d'abord les journaux du ministère, et l'assurance qu'ils donnèrent ensuite qu'il n'y avait aucun conseil nommé, se trouvent également fausses. Les Anglais appelleraient conseil de fusion celui que laisse Ferdinand VII pour diriger sa veuve et protéger sa fille: car on y trouve les éléments les plus divers, et des hommes qui, jusques-là, n'avaient certes jamais traité ensemble des affaires publiques. Il faut avouer que, pour un conseil nommé par Ferdinand VII, sous le ministère de Calomarde, et avant la révolution de juillet, il était difficile d'espérer un choix pareil. Parmi les six membres titulaires, deux sont d'opinions modérées: le cardinal Catalan, qui réside depuis vingt ans à Rome, et le général Castagnos; un troisième, le duc de Medina-Céli, que sa dévotion exaltée avait fait choisir pour *alguazil-mayor* de l'inquisition, est trop dépourvu de sens et de caractère pour exercer jamais la moindre influence; quant aux trois autres, on peut les ranger dans la classe des libéraux, suivant le sens de ce mot en Espagne. Le doyen du conseil, Ping, est un passablement honnête homme, plus éclairé que la généralité de ses confrères; le marquis de Las-Amarillas, nommé par la reine à la capitainerie-générale d'Andalousie, ne demandait à la constitution de 1812 qu'une chambre des pairs; enfin le marquis de Santa-Cruz, membre de l'académie de l'histoire, l'un des quelques hommes vraiment distingués que possédait l'Espagne, fut *alcade constitutionnel* de Madrid en 1832, et *mayor-domo* du roi, après le 7 juillet, c'est-à-dire, qu'à la suite de leur victoire sur cette tentative contre-révolutionnaire, les cortès avaient placé Ferdinand sous sa tutelle. La même bizarrerie de rapprochement peut s'observer entre les membres suppléants: car à côté de l'apostolique duc de l'Infantado et du sanguinaire comte d'Espagne; se trouve M. Garéli, ancien ministre de la justice des cortès, que sa réputation bien établie place sur la même ligne que le marquis de Santa-Cruz.

Il est à remarquer que la reine Christine n'a pas précisément le nom de régente, mais seulement celui de *gobernadora*. C'est déjà sous ce titre qu'Isabelle Farnèse avait régné quelques mois en Espagne, après la mort de Ferdinand VI, avant que son fils Charles III, eût quitté le trône de Naples pour celui de Madrid.

La *Gazette* ne donne aucune nouvelle de Portugal, aucun bulletin sanitaire, aucune cote de fonds; mais elle annonce que, par la clause 19 de son testament, Ferdinand VII ordonne de dire, pour son ame et celles de ses défaites épouses, vingt mille messes qui seront réparties entre les communautés les plus pauvres du royaume. Il a légué 100 mille réaux aux pauvres de Madrid, et 20 mille à ceux de chacune des résidences royales, l'Escorial, San-Ildephonse, Aranjuez, San-Fernando et le Prado. Les valets du palais recevront deux mois de gratification. Heureuse monarchie espagnole!

(National.)

Le *Bulletin ministériel* de ce soir est loin de présenter l'état actuel de l'Espagne sous un aspect rassurant. Les nouvelles qu'il donne vont jusqu'à la date du 6 octobre, et sont arrivées à Paris par un courrier espagnol qui a apporté à M. le comte Colombi les lettres qui l'accréditent en qualité de chargé d'affaires de la jeune reine, et celle par laquelle la régente notifie au roi des Français l'avancement de sa fille.

Il y avait eu, le 2 octobre, à Talavera de la Reina, sur la route d'Estramadure, un mouvement en faveur de don Carlos. Le corrégidor et le commandant militaire avaient été déposés et emprisonnés; mais, dès le lendemain, les séditeurs, saisis d'une terreur panique, avaient pris la fuite, et la plupart étaient déjà arrêtés.

Lorsque le courrier qui a apporté ces nouvelles a traversé les provinces basques de l'Alava et du Guipuscoa, c'est-à-dire le 7, la route était parfaitement libre, et il n'y a remarqué aucun symptôme d'agitation. Cependant, des informations postérieures, qui, il est vrai, ont besoin de confirmation, donnent lieu de croire que cet état de tranquillité ne s'est pas soutenu.

L'insurrection d'une partie de la Biscaye s'est malheureusement confirmée. Le 4, don Carlos a été proclamé à Bilbao, toutes les autorités ont été changées et les portes de la ville fermées. Le commandant-général des provinces basques est parti, dès le lendemain, de Saint-Sébastien avec des troupes et du canon pour réduire les rebelles.

C'est jusqu'à présent tout ce qu'on sait de positif sur cette partie de la Péninsule.

On a des lettres de Barcelone du 4. La mort de Ferdinand VII y était connue depuis la veille. On n'avait aucune inquiétude sur les dispositions de cette grande ville, mais on pensait que dans les montagnes il pourrait éclater quelques désordres.

SUR L'INTERVENTION DE LA FRANCE EN ESPAGNE.

Le *Times*, après avoir rapporté l'ordonnance du *Moniteur* qui appelle au service actif 35,000 hommes, ajoute en substance ce qui suit :

« Il n'est pas douteux que la France ne se prépare pour tous les événements qui peuvent arriver dans la péninsule espagnole, et que la crise actuelle de ce pays, ainsi que l'influence qu'elle peut avoir sur les grandes puissances de l'Europe, ne soient la principale sinon la seule cause de cette nouvelle levée.

« Le gouvernement de Louis-Philippe, d'après l'annonce officielle du *Moniteur* et ses déclarations officielles à ses alliés, a reconnu le titre de la jeune reine à la couronne d'Espagne. Le monarque français est obligé, par des motifs de conservation personnelle, de maintenir cette reconnaissance, qui n'est pas d'une espèce ordinaire, puisque le trône de la jeune reine ne pourrait être renversé que par le triomphe des principes et le succès du parti qui pourraient attaquer son propre trône.

« Aussi, quoique nous soyons fortement prononcés contre toute intervention étrangère dans les affaires d'un état indépendant, soit pour défendre, soit pour changer les dynasties ou les constitutions, nous admettons cependant que le gouvernement actuel de France a un intérêt si direct dans les événements qui doivent amener l'établissement définitif de la succession espagnole, qu'il doit prendre de grandes mesures de précaution, faire de grands préparatifs militaires, si Bourmont, n'ayant pas réussi en Portugal, offrait ses services à don Carlos, et se mettait à la tête de la faction apostolique pour attaquer les droits de la jeune reine. Qui ne voit pas que la cause de la Vendée et celle des couvens espagnols, la cause de la monarchie des barricades et celle de la fille de Ferdinand seraient identiques ? Mais, en admettant qu'il n'y eût pas d'intervention directe de sujets rebelles français dans les dissensions intérieures de l'Espagne, le gouvernement français ne pourrait rester spectateur bénévole d'une lutte à laquelle sont profondément intéressés ses propres relations avec l'Espagne et les principes de sa propre existence.

« L'Espagne, par sa position géographique, ses relations politiques et ses ressources commerciales, doit à toujours être un objet d'un intérêt particulier pour la France. Il y a plus d'un siècle que le pacte de famille a uni les deux pays, qui ont souvent contracté des alliances offensives et défensives, qui ont fréquemment gagné des victoires ou perdu des flottes et des armées dans une cause commune; ils ont des rapports commerciaux considérables et la certitude de les voir augmenter considérablement sous une administration libérale. D'après leur contact immédiat, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel dans l'un des deux doit tirer de la force de son établissement dans l'autre, et la possession d'Alger par la France, si ce pays doit être réellement colonisé, rend plus nécessaires que jamais les communications avec les îles Baléares et les côtes de la Péninsule dans la Méditerranée.

« Ces circonstances, il est vrai, ne justifieraient pas une intervention directe de la France dans la question actuelle de la succession au trône, et encore moins l'autoriseraient-elles à dicter des changements dans la constitution espagnole; mais elles mettent la France dans une position différente des autres états; l'Angleterre, si ses vues ne correspondaient pas à celles de son allié du continent, aurait le droit de faire des remontrances, comme en 1822, contre toute intervention militaire. Nous espérons que cela ne sera pas nécessaire, et d'avance nous protestons contre ces remontrances; mais les despotes de la sainte-alliance, qui ont forcé Louis XVIII, en 1823, à envoyer le dauphin avec 100,000 hommes pour renverser le gouvernement des cortès, n'auraient pas un mot à dire: s'ils ont pu autoriser une armée envahissante à renverser un gouvernement existant, ils ne pourraient, en conscience, s'opposer à une expédition qui aurait pour but d'en conserver un; mais il est probable qu'un cordon sanitaire sur les Pyrénées empêchera qu'il devienne nécessaire de les passer, et que don Carlos, en refusant les offres de Bourmont, détruira tout prétexte ou justification de l'intervention française.

« On ne saurait douter que don Carlos ne veuille disputer le trône, puisqu'il a refusé de prêter serment à la jeune reine, et qu'il reste sur les frontières d'Espagne après avoir promis de se retirer en Italie; il est difficile à un homme qui a été sur les marches du trône d'abandonner la chance d'y monter; aussi sa déloyauté ne nous étonne-t-elle pas; mais nous sommes surpris que quelques individus en Angleterre, et non pas des *conservateurs*, regardent son titre comme meilleur que celui de la jeune reine, et désapprouvent la reconnaissance de cette dernière par les gouvernements anglais et français.

« Au reste, la question de dynastie serait fort peu importante pour nous, si elle ne se rattachait pas à la question du gouvernement; mais lorsque nous voyons que dans don Carlos se trouve personnifié le règne du pouvoir arbitraire et de l'intolérance ecclésiastique, lorsque nous le savons engagé à prolonger l'empire de l'ignorance et de la superstition, et à attacher l'Espagne au char de la sainte-alliance; lorsque, d'un autre côté, nous pouvons prévoir les chances de réforme, l'établissement de la liberté, une nouvelle constitution, et des alliances libérales sous la minorité de la jeune reine, nous rendons grâce à Ferdinand d'avoir donné la succession à sa fille. »

PERSÉCUTIONS CONTRE LES RÉFUGIÉS POLITIQUES.

On lit dans le *Journal de Genève* du 9 octobre; Plusieurs réfugiés italiens, en faveur desquels nous avons réclamé il y a quelques mois, reçurent l'ordre réitéré de quitter le canton; toutefois, comme ils ne demandaient pas de subsides, et que leur conduite était irréprochable, ils restèrent à Genève, et la police parut les tolérer. Dernièrement ils ont reçu de nouveau

l'injonction de partir. Trois ont obéi; deux autres, malades et souffrants, ont obtenu jusqu'au 10 de ce mois, en engageant leur parole d'honneur de partir ce jour-là. Un sixième, italien, qui était venu de Paris avec un passeport régulier, a reçu le même ordre et a aussi obtenu jusqu'au 10 pour obéir. Un septième résidant à Genève depuis un an, a invoqué sans succès sa conduite pendant ce temps; il a obtenu, par grâce, jusqu'à la fin du mois. Un médecin piémontais a été forcé de s'éloigner sans différer d'un jour; plusieurs autres piémontais ont été contraints d'en faire autant.

Jusqu'à ce ne sont que des injonctions; voici des exécutions. Un jeune professeur piémontais qui n'était pas parti au jour indiqué, a été prévenu à temps que les gendarmes étaient à ses trousses, et s'est hâté de leur échapper en fuyant. M. Maino, piémontais, était arrivé avec son fils, atteint d'une fièvre inquiétante. Il a vainement sollicité l'autorisation de rester jusqu'au rétablissement de son fils. Les gendarmes sont arrivés; le fils, arraché de son lit, et le père, tout en larmes, ont été conduits à la frontière.

« Que penser de pareils actes à l'égard d'hommes que l'humanité la plus ordinaire nous fait un devoir d'accueillir? Ils sont tellement inexplicables, que, pour leur trouver un prétexte, nous sommes forcés de recourir à des conjectures qui blessent profondément l'orgueil national. Il n'y a que le gouvernement sarde dont les influences aient pu dicter ces mesures. Pourquoi a-t-il trouvé tant d'obséquiosité chez des magistrats républicains? Quoi! tandis qu'à Gènes, des soldats piémontais, sujets de Charles-Albert, refusent de faire feu sur le lieutenant Tola, et aiment mieux aller périr au bagne que de devenir les exécuteurs des vengeances royales, notre police obéirait à de simples communications officieuses parties de la même source! On nous dira peut-être que certains de ces réfugiés n'ont pas de papiers réguliers. Est-ce donc une raison suffisante? Le proscription dont la tête est menacée ne va pas demander un passeport à celui qui le fait poursuivre par ses sbires. On dira qu'ils ne justifient d'aucun moyen d'existence. Nous répondrons qu'aucun d'eux n'a eu besoin de subsides et n'a donné lieu à des réclamations.

« Nous comprenons fort bien que dans la position particulière de notre canton, les réfugiés politiques ne doivent pas, même dans leur propre intérêt, s'y réunir en trop grand nombre. Nous comprenons que le gouvernement puisse et doive surveiller leur conduite, les engager à se séparer, leur offrir des facilités pour se rendre et séjourner dans l'intérieur de la Suisse; mais que du moins on use à leur égard de tous les ménagemens que réclament l'infortune et l'humanité, qu'on n'en traite pas plus mal que d'autres, cinq ou six, parce qu'ils appartiennent au Piémont ou à l'Italie, et surtout qu'on n'emploie pour aucun, quel qu'il soit, rien qui sente la contrainte ou la persécution.

« Quand nous voyons tant d'intrigants étrangers, légitimistes, carlistes, henriquistes, miguélistes de toute étoffe, vivre tranquillement chez nous, les espions de la police sarde, carabiniers royaux et autres se payant chaque jour dans nos rues, certes nous pouvons nous étonner de la rigueur avec laquelle on traite des hommes qui ne sont exilés qu'à cause de leurs opinions libérales, que pour avoir rêvé peut-être la liberté de leur pays, et qui peuvent se trouver à même, quelque jour, de nous faire payer chèrement notre inhospitalité.

« Nous pensons que le conseil d'état doit s'enquérir de tous les faits que nous reprochons à la police, et s'empresse de la justifier si elle a eu des motifs fondés pour agir ainsi qu'elle l'a fait, ce que nous désirerions sincèrement; car à Dieu ne plaise que dans le moment où la diète a repoussé avec tant de fermeté toute intervention diplomatique dans nos affaires, toute atteinte directe ou indirecte à notre indépendance, on puisse accuser le gouvernement de Genève d'imiter la basse et lâche complaisance de celui du Tessin pour la police autrichienne. »

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Paris, 13 octobre.

On écrit de Bordeaux du 10 octobre :

Les nouvelles de Lisbonne que nous recevons ne portent la date que du 17 et ne contiennent que des détails sur l'affaire du 14. Les forces de don Pedro sont de 12,000 hommes de troupes de ligne et de 18,000 gardes nationaux et volontaires.

Les nouvelles d'Oporto sont du 21 : la garnison se tenait sur le qui-vive dans le cas d'une nouvelle attaque des miguélistes.

Quant à l'Espagne il est malheureusement certain que les partisans de don Carlos ont levé l'étendard de la révolte dans plusieurs petites villes dépourvues de troupes. Nous ne connaissons cependant de sérieux que les troubles de Bilbao et de Calaveya de la Reyna où les partisans de don Carlos se sont conduits de la manière la plus barbare et la plus fanatique.

— M. le procureur-général Persil adresse au *Constitutionnel* une lettre par laquelle il rétracte la phrase qu'on lui fait dire dans son réquisitoire, affaire des crieurs : que *les ouvriers n'étaient pas des hommes comme les autres*; il rétablit ainsi cette phrase :

« En peignant chaque jour à des ouvriers leur position comparée à celle d'une classe plus élevée de la société en leur répétant qu'ils sont *hommes comme eux* et qu'ils ont droit aux mêmes jouissances en leur disant mensongèrement qu'une autre forme de gouvernement leur procurerait, sans travail ou avec un travail moindre, les jouissances de la fortune, on parviendra à les égarer, à les amener d'abord à des coalitions comme celles dont nous avons été les témoins et ensuite à des attaques qui compromettraient la propriété. »

Le *Constitutionnel* répond à la lettre de M. le procureur-général Persil : *Qu'il ne saisit pas bien nettement la nuance qui sépare la phrase textuelle qu'il rapporte de celle que les journaux lui ont attribuée.*

— Une réunion diplomatique doit avoir lieu ce soir chez l'ambassadeur de Russie.

— M. Rodde, ayant déclaré que, malgré la note officielle des journaux ministériels, deux crieurs ayant été arrêtés le jour même, il n'en persisterait pas moins dans son courageux projet, beaucoup de monde se porte sur la place de la Bourse pour voir l'attitude de l'autorité. Des groupes de jeunes gens traversent la place; mais pour ne pas donner de prétexte par leur rassemblement, il se rendent sur le boulevard Montmartre, où ils se dispersent pour rentrer par les rues Montmartre et Richelieu sur la place de la Bourse. Un piquet de la garde nationale 3^e légion avait été commandé à domicile pour se rendre à dix heures à la mairie, et se tenir prêt à agir au besoin. Mais en ce moment (midi) on compte à peine une dizaine d'hommes rendus au poste. Dès huit heures du matin, deux brigades de sergens de ville étaient consignées à la préfecture de police; d'autres déguisés en bourgeois se promènent dans les rues adjacentes à la place de la Bourse, et se réunissent d'heure en heure à certains postes. Plusieurs

crieurs annoncent le journal le *Bon Sens*; d'autres vendent un imprimé intitulé : *Le Procès des Amis du Peuple*.

— Après l'arrêt de la cour royale, MM. Barthe ont été appelés au château. M. Gisquet a encore voulu se prévaloir de la résistance des directeurs du *Bon Sens* et du *Populaire*, sans effet, comme je vous l'ai dit) pour faire revivre la grande conspiration dans laquelle toutes les sections des associations sont prêtes à s'engager. Certain personnage paraissait assez convaincu du mauvais vouloir des citoyens contre son administration, et était résolu à prendre ouvertement sa défense; mais l'article du *Journal des Débats* d'hier sur la disposition des esprits a fait changer cette première résolution, et l'on a jugé que l'on ne ferait de la force qu'à ses dépens. Au lieu d'un grand déploiement et d'un appareil de guerre extraordinaire, on a préféré dissimuler en fortifiant les réserves et les postes ordinaires, en consignait une partie des troupes et les *fidèles* des légions prévenus à domicile. Toute la police a reçu les inspirations de la pensée directrice, et ne doit remporter aucune victoire, à moins que dans quelque quartier éloigné l'absence de tout public lui permette un de ses succès de tous les jours, et l'occasion de faire un de ces bulletins qu'elle puisse se vanter innocemment d'avoir *terrassé l'anarchie*.

— Le bruit courait hier dans le foyer de l'Opéra Italien parmi les habitués du Château que le roi ne viendrait pas demain à Paris; il a craint un instant d'être obligé d'aller visiter la laiterie souterraine du Raincy; mais il restera tranquillement à St-Cloud.

— Le maréchal Lobau a réuni hier les officiers supérieurs de la garde nationale et l'état-major de la division et de la place. Les généraux Pajol, Dariule, MM. Chartres-Lafosse, Delessert, Damas, Deslandes et le duc d'Otrante y ont été appelés; le général Tourton a demandé qu'une revue spéciale des hommes de bonne volonté dans chaque légion fut passée aujourd'hui par le roi, mais M. Delessert s'y est opposé en faisant sentir que cette démonstration tendrait à diviser la garde nationale, et que les nouvelles élections qui vont avoir lieu pourraient s'en ressentir. La bonne volonté demeurera donc inactive.

— Le manifeste de la reine régente d'Espagne a donné lieu à une réunion diplomatique à l'hôtel des affaires étrangères. La discussion de ce document au conseil des ministres a vivement mécontenté les présidents effectif et titulaire. On a rédigé une réponse à ce premier acte du pouvoir nouveau. La note discutée de nouveau avec le ministre d'Espagne a encore soulevé de nouveaux embarras.

M. Humann à qui l'on avait fait violence le lendemain de la nouvelle de la mort du roi d'Espagne, pour disposer de plusieurs millions pour aider la régente, a montré beaucoup d'humeur d'avoir fait des avances inutiles à un gouvernement près duquel l'influence de la France est loin d'être prépondérante.

On prétend que le crédit ouvert à la reine serait de 50 millions; c'est le premier article des instructions de M. Miguet.

De nouvelles instructions ont été arrêtées hier soir à la suite des dépêches arrivées au ministère sur la formation du nouveau conseil.

Ce matin deux agents diplomatiques ont été expédiés pour les Pyrénées. L'un avait destination pour Madrid, l'autre pour Valence. Ce dernier, ancien administrateur militaire, est dirigé par le maréchal ministre de la guerre.

— M. Costes, ex-conseiller d'état qui sous le ministère De-cases fut chargé de la direction de l'exposition des produits de l'industrie nationale a été présenté par M. Thiers ainsi que M. Antheime Costes, son frère, à St-Cloud. Ces deux notabilités ont eu l'honneur d'écouter une longue dissertation royale sur la statistique forestière du département de l'Ain dont M. le baron Costes a été l'évêque constitutionnel.

Ces deux fondateurs de la société d'encouragement pour l'industrie ont présenté au roi et à son conseil des réglemens d'administration manufacturière et industrielle, qui sont vivement réclamés par les maîtres et ouvriers des fabriques.

Nouvelles.

Si l'on avait laissé Charles X se sauver à Alger, ce prince, entouré de légitimistes, aurait civilisé l'Afrique en lui donnant des lois. Sans doute il n'aurait pas fait vendre les femmes arabes, et Cartage serait bientôt sortie de ses ruines. Les royalistes, plus attachés aux personnes qu'aux institutions, peuplèrent en ce moment cette partie du monde; là, avec l'assistance de l'empereur de Maroc, ils soutiendraient le droit divin et la légitimité, principes qui ne peuvent plus être admis que chez les populations barbares.

Il y aurait eu aussi moyen de trouver quelque portion de terre pour d'autres Bourbonns : avec leur industrie et surtout leur économie, ils pourraient y vivre en paix. — A la *Gaïenne* par exemple. (*Tribune.*)

— Sont arrivés aujourd'hui en notre ville M. Lamartine, membre de l'institut, député du Nord, venant de Constantinople et se rendant à Paris; M. le baron Wintreenen, conseiller du gouvernement, pour la bibliothèque royale et chevalier de plusieurs ordres, venant d'Amsterdam. Ils sont descendus à l'hôtel de l'Esprit.

(*Courrier du Bas-Rhin.*)

Extérieur.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

ANGLETERRE. — Londres, 11 octobre. — Les fonds, quoiqu'ils se soient un peu relevés, ont été encore peu négociés; les transactions ont été très limitées.

Les consolidés ont fermé à 87, cote de 4 heures.

— Le prince Soutzo, ambassadeur du roi de la Grèce, en mission spéciale, a eu hier une conférence avec lord Palmerston au foreign-office.

Les ambassadeurs de Hanovre et de Belgique et le chargé d'affaires de France ont aussi rendu visite hier au noble vicomte.

(*Globe.*)

— Le major Napier, frère de l'amiral Napier, va prendre le commandement d'un régiment de 1,000 hommes qui seront appelés les highlanders de Napier, et se rendront ensemble à Lisbonne.

(*Idem.*)

— On est quelque peu surpris du non arrivage de bâtimens de Lisbonne, dont les derniers paquebots étaient déjà fort en retard. Comme en Espagne, cependant, on en conclut que rien d'important n'est survenu dans l'état des choses. (*Idem.*)

Le revenu trimestriel démontre; dans le résultat des trois derniers mois qui ont expiré le 10, un décroissement de 253,276 l. st. comparativement au trimestre correspondant de l'année dernière, et de 380,420 l. st. sur l'année entière finissant à la même époque correspondante.

Le décroissement sur le trimestre, à l'exception d'environ 40 mille l. st., frappe sur les douanes, se montant à 423,680 l. st., compensée par un surplus d'au moins 103,121 l. dans l'accise, malgré la réduction de la moitié du droit sur le savon, les huiles, et ajoutée à l'augmentation dans le timbre de 23,694 l., et dans la direction des postes de 38,000 l. st. Pour l'année, le décroissement principal frappe surtout l'accise; cette anomalie apparente et le décroissement est, en ce qui concerne les douanes et l'accise, susceptible d'être expliquée en partie par les nouveaux arrangements dans ce département, et encore plus par une réduction positive de la taxe pendant la dernière session. Elle équivaut au décroissement sur le quartier, ainsi que l'estime M. S. Crice: tuiles: 37 mille l.; assurances maritimes, 100,000 l.; affiches, 75,000 l.; contributions des portes et fenêtres, 440,000 l.; coton et laine: 300l.; savon, 593,000; pour l'année, 1,545,000l.; pour le trimestre, 385,250 l.

Nous avons lieu de croire qu'il faut attribuer le décroissement sur le revenu trimestriel en grande partie à la réduction de l'importation des céréales. (Idem.)

La Cité continue à s'occuper beaucoup de la discussion des affaires d'Espagne, mais on ne donne aucune nouvelle importante. Nous avons entendu un Espagnol distingué arrivé de Madrid à Londres exprimer nettement l'opinion qu'il n'y aurait pas de résistance sérieuse au gouvernement de la reine. Il dit que dans les hautes classes, la majorité est tout-à-fait prononcée en sa faveur; mais la grande masse de la nation est dans un état d'apathie à l'égard des affaires politiques.

On craint les luttes révolutionnaires, et tout ce qu'on désire c'est la tranquillité, sans acception de la personne qui gouverne.

Dans ces circonstances, tout dépendra des dispositions de l'armée, et sur ce point, l'Espagnol nous donne, entr'autres motifs de croire que l'armée adhèrera au parti de la reine, ceux-ci:

- 1° Les troupes sont bien payées;
- 2° Il arrive heureusement que, grâce au dernier changement dans le gouvernement des provinces, tous les capitaines généraux, à une ou deux exceptions près, sont favorables au parti de la reine, indépendamment de quoi toutes les autorités militaires sont à Madrid: le duc d'Alagen, capitaine des gardes-du-corps, le général Freire, capitaine-général de la province et général de la cavalerie de la garde, le comte Tan Robian, général des gardes royales provinciales et le général Quesada, général de la garde royale à pied; tous sont des partisans zélés de la jeune reine, et en outre ils sont, surtout le 2^e et le 3^e, des hommes très-honorables. (Times.)

Il n'est arrivé aucune nouvelle ultérieure du Portugal; la dernière date est du 24 septembre. Nous avons donné tous les détails qui nous sont parvenus, et malgré un paragraphe publié par un confrère, nous adhérons toujours à la ferme croyance que les généraux Bourmont, Clouet, etc., ont quitté le service de don Miguel. (Courier.)

Nous n'avons pu annoncer qu'hier l'arrivée de M. Villiers à Madrid la veille de la mort de Ferdinand. Le changement de notre ambassadeur à Madrid est venu tard, mais vaut mieux tard que jamais. Notre gouvernement ne peut montrer trop de sollicitude sur le choix de nos représentants dans les cours étrangères. L'Angleterre a besoin des plus grandes capacités pour combattre la politique des Nesselrode, des Metternich et des Bulon des autres cabinets. Ce n'est pas le moment de se laisser guider par de hautes alliances, par des considérations individuelles. La nomination de M. Villiers fait honneur à notre secrétaire d'état des affaires étrangères. Nul dans ce pays, n'est plus capable de remplir avec délicatesse et talent la mission qui lui est confiée. Nous avons entendu parler d'une intervention particulière à une certaine cour, de la part des dames de la famille. Une telle conduite doit toujours être réprochée.

Nous avons entendu parler de quelque chose de semblable dans une ambassade étrangère près cette cour, et nous avons élevé la voix contre ces intrigues. Nous l'éleverions encore bien plus s'il était constant que quelques-unes de nos dames se fussent permis une conduite indécente. (Idem.)

Hier, à eu lieu à la taverne de Londres, une réunion des détenteurs de coupons grecs, sous la présidence de M. Ricardo. Le président a annoncé qu'il avait vainement tenté d'avoir une conférence avec le prince Soutzo, maintenant à Londres; la réunion a été d'avis qu'il fallait faire un appel au gouvernement grec, et l'engager à soutenir son crédit, sinon en payant les dividendes dus; au moins en prenant en considération les droits des détenteurs. (Albion.)

Variétés.

UN COUP-D'ETAT DE MOHAMMED-ALY. — 1811. — (1).

Massacre des Mamelouks dans la citadelle du Kaire, et dans les provinces. — Départ de l'armée destinée à combattre les Wahabys.

(Suite et Fin.)

Étroit, anguleux et taillé dans le roc vif, cette espèce de sentier qui prend successivement les noms d'Asfét-el-Fourn et de Sekkét-el-Azab, est si roide, que, malgré les sinuosités qui embrassent son cours et une inclinaison d'environ soixante à quatre-vingts pieds, on ne saurait lui donner plus de trois cents mètres de longueur; en plusieurs passages on a été obligé d'y pratiquer des gradins ou marches irrégulières. Ses parois présentent une double muraille de roche abrupte, haute de quinze à vingt pieds, et que surmontent des murs de casernes ou de magasins. Au pied de ces bâtimens et le long de la crête du rocher, court en quelques endroits une espèce de terrasse ou chemin de ronde sur lequel deux hommes peuvent se tenir debout.

Lorsque les beys parurent devant Mohammed-Aly, ce dernier les fit entrer dans une salle magnifiquement décorée, où des esclaves leur offrirent du café et des rafraichissemens. Après les premières félicitations, le vice-roi les remercia de leur empressement à venir augmenter le cortège de son fils, et leur dit qu'il regretta de ne pas voir la fête complétée par la présence de tous les membres de leur brave milice. Les beys présens hasardèrent quelques excuses en faveur de ceux de leurs frères qui tenaient encore dans les montagnes du Saïd; cette timide justification fut accueillie par le vice-roi avec les apparences de la plus indulgente amitié; puis, quand chacun eut pris place sur les riches coussins épars autour de la salle, la conversation continua; les Mamelouks s'y montrèrent confians et joyeux, et Mohammed-Aly y déploya une remarquable aisance et une extrême gaité. Pendant les sons d'instrumens nombreux ne tardèrent pas à donner le signal du départ; les beys se levèrent alors en toute hâte, et, après avoir

échangé de nouveaux complimens avec le vice-roi, ils allèrent prendre leur rang. Le cortège une fois formé, les premiers pelotons se mirent en marche.

Un corps de Dellys, commandé par Ouzoun-Aly, formait la tête de la colonne; venaient ensuite l'oualy, l'agha des janissaires et celui des subsistances, les odjâqly, les yoldachés, Saléh-Koch avec une partie des Albanais, puis les Mamelouks, ayant à leur tête Souleyman-Bey-el-Baouâb; le reste de l'infanterie et de la cavalerie, ainsi que les chefs de toutes les administrations, suivaient.

Le cortège se dirigea vers la place de Roumeyléh par le sentier que nous avons décrit. Quand les Dellys, l'oualy, les deux aghâs, les odjâqly et les yoldachés eurent dépassé la porte Bab-el-Azab, un peloton d'Albanais la franchit à son tour, et s'arrêta sous l'arceau extérieur, ferma précipitamment les énormes battans revêtus de fer et les assujettit fortement en dehors. Le reste de cette infanterie, à mesure qu'elle arriva devant la porte, se jeta à droite et à gauche du sentier intérieur, gravit en silence les rochers qui le bordent dans toute son étendue, et se logea sur les terrasses pratiquées sur le sommet de cette double muraille, ainsi que dans les casernes dont elle est surmontée.

Les sinuosités du chemin couvert, le rapprochement et la hauteur de ses parois, ne permettaient pas aux Mamelouks d'apercevoir l'éparpillement successif du corps albanais qui marchait avant eux; ils continuaient à descendre, persuadés qu'en même temps qu'ils approchaient du dernier mur d'enceinte, l'infanterie de Saléh-Koch défilait sur la place. Quelle ne fut donc pas la stupeur des beys placés à l'avant-garde, quand, arrivés en face de la porte, ils la trouvèrent fermée, et qu'ils virent les dernières files albanaises escaladant les rochers qui surplombaient au-dessus de leurs têtes!

A peine le mouvement de halte que dut faire le premier peloton mamelouk avait-il réagi jusque sur les derniers rangs, que plusieurs coups de fusil partirent de l'une des fenêtres des casernes. D'effroyables décharges de mousqueterie répondirent à ce signal, et bientôt deux lignes d'un feu vif et bien nourri s'établirent sur la crête du sentier.

Entassés dans une espèce de boyau dont la pente rapide poussait leurs chevaux les uns sur les autres, arrêtés en tête par une porte massive solidement assujettie, et maintenu en queue par la masse d'infanterie qui, dans l'ordre du cortège, devait suivre leur troupe, les Mamelouks se voyaient dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement. Ils recevaient la mort sans pouvoir quitter la selle, ni répondre aux coups presque à bout portant que l'on dirigeait contre eux; car, confians dans le but avoué de la cérémonie, pas un n'avait songé à se munir de cartouches.

Cependant, lorsque la dévorante fusillade des soldats de Mohammed-Aly eut creusé de larges vides dans les rangs des beys, ceux qu'avaient épargnés les premières décharges purent mettre pied à terre et tirer leurs sabres du fourreau. La position des assaillans les protégeait contre tous les efforts de courage et tous les transports de rage furieuse auxquels pouvaient se livrer leurs malheureux adversaires; ceux de ces derniers qui restaient encore debout ne songèrent donc qu'à fuir, et, franchissant les monceaux de cadavres et de blessés qui couvraient déjà toute la surface du chemin couvert, ils essayèrent de gagner le mur d'enceinte ou les parties désertes du quartier, théâtre de cet épouvantable drame. Pour être plus agiles, la plupart se débarrassèrent de leur riche et lourd costume; mais à chaque issue, un feu roulant de mousqueterie abattait tous ceux qui osaient paraître ou les relouait dans l'intérieur du sentier.

Châhyn-Bey, revenant sur ses pas, parvint à se faire jour à travers les Albanais qui fermaient derrière lui toute issue. Il remonta le fatal sentier, lorsqu'il tomba percé de balles, en face de l'ancien palais de Saladin. Après de prodigieux efforts, Souleyman-Bey-el-Baouâb avait réussi à attendre, demi-au, la porte du harem du vice-roi. Une fois là, il fit entendre le cri qui devait lui sauver la vie (1); ce fut en vain: sa tête ne tarda pas à rouler au pied de ce lieu de miséricorde. D'autres Mamelouks, franchissant avec une égale intrépidité les lignes d'infanterie qui gardaient l'entrée supérieure du chemin couvert, parvinrent jusqu'au lieu où se tenait à cheval et impassible Toussoum-Pacha; au moment où ils implorèrent à genoux la protection de ce jeune prince, des bourreaux, mettant à profit cette posture, abattirent presque simultanément les têtes des supplians.

Bientôt le fatal sentier et tous ses abords n'offrirent plus que l'image du carnage le plus horrible. On y voyait entassés et confondus des cadavres de Mamelouks, de sâys (2) et de chevaux, des armes brisées et des vêtements déchirés et teints de sang. Cet affreux mélange présentait en certains endroits une élévation de plusieurs pieds. Malgré l'ivresse qu'ils devaient à l'odeur de la poudre et à la chaleur même qu'ils apportaient dans cet inégal combat, malgré la soif du pillage qu'aiguillonnait encore la vue de riches dépouilles étalées sous leurs yeux, les Albanais n'osèrent descendre de leurs mabordables positions que lorsqu'ils crurent que rien de vivant ne s'agitait plus au milieu de ces sauglans débris. Ils achevèrent à coups de crosse de fusil et de yataghan les blessés qui respiraient encore.

Quelques Mamelouks furent saisis cachés dans les anfractuosités sinuosités du chemin ou sous les cadavres de leurs compagnons. Conduits au Kiahya-Bey, cet officier les fit décapiter à mesure qu'ils parurent devant lui. Le matin, quatre cent soixante-dix Mamelouks étaient entrés à cheval dans la citadelle; un seul en sortit vivant.

Cet homme, par un hasard inexplicable, avait atteint, avec son cheval, un des points du mur d'enceinte; certain que la mort l'attendait dans l'intérieur de la forteresse, il chercha long-temps le moyen de s'échapper; mais de quelque côté qu'il dirigeât ses regards, partout il ne rencontrait qu'une muraille haute de plus de soixante pieds. Il se décida cependant à la franchir. Amenant son cheval sur la crête du rempart, et s'affermissant sur les étriers, il lança le noble animal dans l'espèce de gouffre que formait au-dessus de lui la profonde ouverture du fossé. Cette chute fut terrible; le cheval eut les membres brisés et mourut sur le coup. Quant à l'audacieux cavalier, il se maintint sur la selle et tomba pour ainsi dire sur ses jambes, sans autre mal qu'une espèce de syncope qui dura jusqu'à la nuit. Il put alors se relever, fuir dans la campagne et gagner ensuite, à l'aide de déguisemens divers, le centre de la Syrie (3).

(1) Chez les Musulmans tout homme poursuivi avait la vie sauve quand, dans sa fuite, il pouvait atteindre la porte de l'appartement des femmes et faire entendre le cri: *Fi ard-el-haryn!* (sous la protection des femmes).

(2) Espèce de palefreniers ou plutôt d'écuriers d'un ordre inférieur, armés d'un long bâton, qui, courant habituellement en avant de leurs maîtres, ne les abandonnaient jamais dans le plus grand danger.

(3) Ce mamelouk existe encore. Après être resté pendant quelques temps auprès du pacha de Tripoli de Syrie, il entra au service du grand-seigneur en qualité de capidjy-bachy, fonction qu'il exerce aujourd'hui.

Quatre officiers de Mohammed-Aly avaient eu seul le secret du maître: c'étaient Hassan-Pacha, Saléh-Koch, le Kiahya-Bey et le selah-dar Souleyman-Aghâ. Ce fut Saléh-Koch qui ordonna, comme on l'a vu, la fermeture de la porte Bab-el-Azab, ainsi que le mouvement de dispersion des Albanais, et qui donna l'ordre et le signal du massacre.

Le vice-roi était resté dans la salle de réception avec ses trois autres confidens. La tranquillité qu'il avait affectée lors du départ du cortège fit bientôt place chez lui à une vive agitation. Cependant à mesure qu'approchait l'instant où devait s'engager ce dernier combat, sa face devenait plus fixe et plus sombre. Ses trois ministres, muets et immobiles témoins de l'anxiété qui le dévorait, interrogeaient avec une attention inquiète le moindre de ses regards et le jeu le plus léger de sa physionomie. Tout à coup l'explosion d'une arme à feu se fit entendre; ce bruit semble éveiller soudain Mohammed-Aly; il se dresse sur son divan et pâlit.

Ce premier mouvement de terreur ne fut pas de longue durée; les traits du vice-roi reprirent bientôt leur premier caractère de morne impassibilité. Malgré les cris que l'on entendait au dehors, malgré l'effrayant retentissement des décharges faites par l'infanterie albanaise, pas un mot, pas un geste ne révélait les pensées d'espérance ou d'effroi qui agitaient chacun de ces quatre personnages; les coups de feu étaient devenus plus rares et plus éloignés, et le plus profond silence régnait encore au milieu d'eux. Enfin, une des portes de la salle vint à s'ouvrir et donna passage au génois Mandrici, l'un des médecins du Pacha.

« L'affaire est terminée! s'écria le nouveau venu en s'adressant au vice-roi; voilà un beau jour de fête pour Votre Altesse! »

Mohammed-Aly ne répondit pas; un rapide éclair de joie brilla seul dans ses yeux; puis, quand son visage eut recouvré par degrés le calme qui lui était habituel, il se leva et demanda à boire. Le Kiahya-Bey s'élança aussitôt hors de la salle pour présider à l'achèvement des victimes.

Tandis qu'une partie de la citadelle se voyait ainsi livrée à des scènes de meurtre et de carnage, tous les quartiers de la ville présentaient l'aspect d'une fête animée et joyeuse. Chaque maison était vide de ses habitans; la population couvrait, bruyante, toutes les places et toutes les rues, et, dès le matin de bonne heure, des flots de curieux encombraient chaque point de la ligne que devait parcourir le cortège. Long-temps cette foule attendit; il y avait déjà plusieurs heures que ses murmures et ses cris, moitié colères, moitié moqueurs, témoignaient de son irascible impatience, quand parut enfin le premier corps de Dellys. Chacun se serra le long des murailles et des boutiques, un demi-silence s'établit, et la tête du cortège défila dans l'ordre que nous avons indiqué.

Les Yoldachés venaient de passer et nul autre corps ne les suivait. Cette interruption inquiéta d'abord les esprits; des groupes bruyans ne tardèrent pas à se former sur tous les points, et comme le tumulte de toutes ces conversations empêchait de rien entendre de ce qui se passait dans la citadelle, quelques spectateurs optimistes ne virent bientôt dans ce singulier incident que le résultat de difficultés survenues dans le cérémonial. Cette explication fut accueillie sans plus long examen, et la multitude se remit à attendre, insouciant, le passage du reste du cortège. Les instans cependant s'écoulaient; rien ne paraissait; les commentaires reprirent et l'inquiétude revint plus générale et plus vive. Soudain, une voix partie de la foule fit entendre ces mots: « Châhyn-Bey est tué! »

A ce cri, une terreur panique s'empare de tous les esprits; chacun se heurte, se pousse et prend la fuite. On ferme les portes, les boutiques et les bazars; en un instant, les places et les rues sont désertes, et cette ville, tout à l'heure si bruyante et si animée, se trouve subitement transformée en une vaste solitude.

Le mouvement d'instinct conservateur qui, sur un mot, avait porté la population du Kaire à se renfermer dans ses demeures, ne tarda pas à être justifié. Toutes les issues de la citadelle donnèrent presque immédiatement passage à de nombreuses bandes de soldats qui, se ruant sur les maisons habitées par les Mamelouks, s'y livrèrent à tous les excès que peut inventer la férocité la plus brutale. Tout homme qui s'y rencontrait était impitoyablement massacré; les femmes étaient violées, puis dépouillées de leurs derniers vêtements. Une d'elles portait au bras des bracelets d'assez mince valeur; l'Albanais auquel elle était échue, impatient de courir à de nouveaux actes de brutalité et de pillage, ne voulut pas prendre le temps de lui ôter cette parure; il lui coupa le poignet.

Un motif surtout animait les soldats contre ces infortunées.

Les Turcs et les Albanais, chefs subalternes ou simples soldats, qui voulaient se marier, ne pouvaient s'unir au Kaire qu'avec des femmes d'une classe inférieure; en vain s'adressaient-ils à celles que la fortune ou la position de leurs familles plaçaient dans un rang plus élevé; leurs demandes étaient toujours repoussées. Ces dédains, les Mamelouks en étaient cause; toutes les femmes recherchaient leur alliance, et il était rare que celle qui pouvait espérer trouver un mari dans cette milice, ne sacrifiait point à cette pensée les propositions des prétendans appartenant aux troupes du vice-roi.

Durant deux jours et une nuit, le Kaire sembla une place prise d'assaut. La maison d'un Mamelouk une fois mise à nu et à moitié démolie, les soldats pillaient les maisons voisines. Dans toutes les rues c'étaient des cris et un tumulte difficiles à décrire; ni l'âge, ni le sexe, ni le rang ne pouvaient garantir de la fureur sauvage de ces pillards auxquels s'étaient joints une foule de bandits étrangers à la ville; pour eux, chaque habitation était celle d'un ennemi, chaque propriétaire était un Mamelouk. Nombre de vengeances particulières s'exercèrent à l'abri du désordre et de la confusion qui marquèrent ces malheureuses journées; plus de cinq cents maisons furent complètement dévastées; mille personnes, dit-on, y périrent.

Tous les quartiers du Kaire auraient sans doute fini par ne plus offrir que ruines et débris, si le soir du second jour Mohammed-Aly ne s'était enfin décidé à mettre un terme à la rage de destruction qui animait ces forcenés. Il descendit de la citadelle, suivi d'une troupe nombreuse, parcourut les principaux quartiers, fit abattre quelques têtes, et limita le pillage aux seules demeures des Mamelouks. Le lendemain, Toussoum-Pacha termina ce travail d'ordre public, en défendant le vol d'une manière absolue et en faisant trancher immédiatement la tête à tous les soldats contrevenans qu'il put rencontrer.

GRAND-THÉÂTRE.

La Vieille, opéra.—Les Enfants d'Alidouard, tragédie.—L'Amour et la Folie, ballet.

CÉLESTINS.

Le Philtre Champenois, vaudev.—Mad. d'Egmont, vaud.—Baboon, vaud.

Anselme PETETIN.

(1) Extrait de l'Histoire de l'expédition française en Egypte. (Egypte moderne).

LE

MUSÉE DES FAMILLES,**LECTURES DU SOIR,****5 francs et 300 Gravures par an.****GRAVURES.**

Vues, Sites et Monumens pittoresques de tous les Départemens de la France. — Vues, Sites et Monumens historiques des Deux-Mondes, d'après tous les Voyageurs célèbres. — Portraits des Hommes renommés dans l'Histoire, dans les Arts et dans les Lettres, des Notabilités politiques, industrielles et financières. — Machines extraordinaires, Instrumens d'Agriculture perfectionnés ou en usage chez les différens Peuples. — Curiosités de l'Histoire. — Modes et Costumes. — Vues de Marine. — Esquisses des Tableaux les plus renommés des Ecoles française, romaine, florentine, espagnole, flamande, etc. — Archéologie. — Hiéroglyphes, Cérémonies bizarres. — Solennités chevaleresques. — Instrumens de Supplice et de Tortures. — Vues des Prisons et Forteresses célèbres. — Collection des Animaux les plus remarquables. — Flore universelle. — Monnaies de tous les Pays. — Dessins d'objets utiles.

Dessins exécutés par les plus habiles Artistes français, gravés sur bois par les premiers Graveurs de Berlin et de Londres.

TEXTE.

Amérique du Nord et du Sud	HOWKINS et ALPHONSE DELAVIGNE.	Instrumens aratoires (perfectionnés ou en usage chez certains peuples)	DE BÉCHENECK.
Angleterre, Ecosse et Irlande.	BENJAMIN LAROCHE.	Constructions-modèles (Villa, Cottages, etc.)	DELTON et MAUDUIT, architectes de Londres.
Allemagne	SCHMIDT.	Phénomènes de l'histoire naturelle (caractères remarquables des animaux, vertus des plantes usuelles et extraordinaires)	MM. LES PROFESSEURS du jardin du Roi.
Belgique et Flandre	BERTHOUD (Henri.)	Curiosités minéralogiques et géologiques.	P. BRARD.
Chine	MALEPEYRE.	Sciences occultes (kabbale, féerie, magie, sorcellerie, démonologie)	Ferdinand DENIS.
Egypte, Espagne, Portugal, Orient, Grèce (ancienne et moderne)	Le comte Alexandre de LA BORDE.	Phénomènes célestes.	BOUVARD NEVEU.
France (ancienne et moderne)	Charles NODIER, RICHARD, etc.	Musique et ballets (particularités historiques).	CASTIL-BLAZE.
Italie.	VALERI.	Peinture et Sculpture (écoles diverses, anciennes et modernes).	(S***)
Judée (ancienne et moderne)	Alphonse DE LAMARTINE.	Costumes	DUPONCHEL.
Russie	J. B. MAY.	Modes en tout.	M ^{me} GAY.
Mœurs françaises et étrangères.	Jules JANIN, de BALZAC; Frédéric SOULIÉ, BUCKER, LÉON GOZLAN, etc.	Composition des jardins.	BAILLY DE MERLIEUX, d'après LOUDON.
Biographie des contemporains.	AUTEURS ANONYMES.	Secret des méthodes nouvelles d'enseignement.	DE SEPRÉS.
Droit criminel et pénal des nations (procédures, supplices, tortures célèbres).	L. MALEPEYRE, avocat.	Traits, Esquisses, Grottesques, Miniatures ou revue historique amusante et instructive.	AUTEURS ET SUJETS, TOUT LE MONDE.
Histoire des ports, des expéditions et des naufrages.	Eugène SUE.		
Merveilles de l'industrie (machines nouvelles)	ROBERTSON.		

LES 4 PREMIÈRES LIVRAISONS DU MOIS D'OCTOBRE SONT EN VENTE.

RÉDACTION :

Payée 300 francs la feuille.

**PAPIER ET IMPRESSION.**

Papier Grand-Jésus vélin d'Echarcon, Presses d'EVERAT, Encre nouvelle.

FONDS SOCIAL.

DEUX CENT MILLE FRANCS.

On souscrit à Paris, au BUREAU CENTRAL, rue des Moulins, n° 18, et dans les Départemens, chez tous les Libraires, Marchands de Gravures, de Cartes Géographiques, et Papetiers.

PRIX.

LIVRAISONS NON TIMBRÉES.		LIVRAISONS TIMBRÉES.	
PARIS.	DÉPARTEMENTS.	PARIS.	DÉPARTEMENTS.
Pour un an, 5 fr.	Pour un an, 7 fr.	Pour un an, 7 fr.	Pour un an, 9 fr.

Les Lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

AVIS IMPORTANT.

Toutes les personnes des départemens, qui souscriront avant le 15 décembre, n'auront point de frais de poste à payer, c'est-à-dire qu'au lieu de 7 fr. non timbré, elles n'auront à payer que 5 fr.; et au lieu de 9 fr. timbré, 7 seulement. Passé le 15 décembre, personne ne sera plus admis à profiter de cette exorbitante remise de 2 fr. déboursés.